

**DEPARTEMENT**

**DE LA MARNE**

**VILLE DE REIMS**

**COMMISSION CONSULTATIVE  
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**SÉANCE DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2011, à 18H**

L'an deux mille onze, le six septembre, les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Reims, concomitamment avec les membres de la CCSPL de Reims Métropole, se sont réunis en comité d'usagers, en séance publique, à l'Hôtel de Ville de Reims, sur convocation du vingt-trois août qui leur a été adressée par Madame la Maire.

Etat des présents :

### Collège des Elus

M. Stéphane JOLY, président délégué (P)

Titulaires	Suppléants
- Mme Christiane KUTTEN (P)	- M. Gilbert BARABAN (E)
- M. Vincent THIERRY	- M. Dominique BUNEL (P)
- Mme Claude VERDIERE (E)	- Mme Marie-Thérèse MONNOT (E)
- M. Francis HENON	- M. Nicolas BARDIN
- M. Salah BYAR	- Mme Sandrine LEBEL
- M. Hassan ERRETTAT	- Mme Marie-France PIETTE
- M. Serge ESCOUTE (P)	- Mme Corinne BERRIOT
- Mme Pascale MARTIN	- Mme Nadia ABID
- M. Jean-Marc ROZE	- M. Xavier ALBERTINI
- M. Franck NOEL	- Mme Johanna TOUZEL

### Collège des représentants d'associations

- Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Permanente (UFOLEP) :
  - . Titulaire : M. Yvan FAVAUDON (E)
  - . Suppléant : M. Noël NAUDIN
  
- Office des Sports de Reims :
  - . Titulaire : Vacant
  - . Suppléante : Mme Antoinette MABILE (E)
  
- Association pour le Développement de l'Animation Culturelle du Conservatoire (A.D.A.C.)
  - . Titulaire : Mme Sylvie PETIZON
  - . Suppléante : Néant
  
- Grand Musée au Boulingrin :
  - . Titulaire : M. Laurent DEBRIX (E)
  - . Suppléante : Mme Marie DESCAZAUX (P)
  
- Office de Tourisme de Reims :
  - . Titulaire : M. Michel PANETIER
  - . Suppléante : Mme Cécile DUCCELLIER
  
- Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP) :
  - . Titulaire : M. Daniel BIDOT (E)
  - . Suppléante : Mme Catherine MENTZER
  
- Port Sec - CIRE :
  - . Titulaire : M. Thierry COLAS
  - . Suppléant : M. Thierry BAUDOIN (P)
  
- ECORES-FEDAP :
  - . Titulaire : M. Nicolas PEHLIVANIAN
  - . Suppléant : Néant
  
- Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique :
  - . Titulaire : M. Gérard CROUZET (P)
  - . Suppléante : Mme Marie-Françoise MILLET

- Les Vitrines de Reims :

. Titulaire : Mme Danielle FANCONY (P)

. Suppléant : Néant

- Consommateurs plus :

. Titulaire : M. Pierre MARILLER (P)

. Suppléant : M. Jean-Pierre BEGUIN

- Femmes Relais 51 :

. Titulaire : M. Sébastien POINCINET

. Suppléante : Mme Fatima CHOUARFIA

- le Souvenir Français :

. Titulaire : M. Wilfrid MAACK (E)

. Suppléant : M. Jean CIENKI (E) – représenté par Mme COTTEZ (P)

- Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie Maroc (FNACA)

. Titulaire : M. Michel CHOQUET (P)

. Suppléant : M. Jean FORGET

- Eco-citoyens rémois

. Titulaire : M. Thierry WARY

. Suppléant : M. Claude MAIREAUX (P)

- Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)

. Titulaire : M. Michel DELAITRE (P)

. Suppléante : Mme Michèle CONSTANT

- Bien Vivre à Sainte Anne :

. Titulaire : M. Gabriel d'ELLOY (P)

. Suppléante : Mme Micheline SOUEF

- Colline Sainte Geneviève :

. Titulaire : Mme Bernadette CLEMENTZ (P)

. Suppléante : M. Claude SOULIER

- Association crématisse Marne-Ardenne :

. Titulaire : Mme Martine CHARPENTIER (E)

. Suppléante : Mme Nicole LEFEBVRE (P)

- JALMALV - SPAM

. Titulaire : Mme Anne COUEILLES

. Suppléante : Mme Claudine GARNIER

La séance est publique.

Seuls les membres susnommés ont droit de vote.

Aucun quorum n'est requis.

Cette liste tient lieu de feuille d'appel. P (présent), E (excusé) y sera porté.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Stéphane JOLY, président délégué.

**Pour information, calendrier prévisionnel des séances annuelles 2011, en comité consultatif d'usagers, à 18h :**

- mercredi 28 septembre

- mercredi 19 octobre

- mercredi 23 novembre

## Pour examen,

Présentation du bilan d'activités 2010 d'un service exploité en régie dotée de l'autonomie financière :

### EQUIPEMENTS MUNICIPAUX SPORTIFS

Régie :	R.E.M.S
Adjoint en charge :	Mme Christine MICHEL, adjointe aux sports (E)
Présentation synthétique par :	M. Francis ASSAILLY, directeur de la REMS (P) M. Cédric MARCELOT, responsable financier (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Suite aux états généraux du sport, un effort important a été consenti en direction des clubs rémois avec une baisse tarifaire moyenne de l'ordre de 42 %, compensée par la Ville de Reims avec une subvention complémentaire de 200 k€.

Cette baisse des tarifs et parallèlement une diminution de la fréquentation des piscines et patinoires génère un chiffre d'affaire en baisse de 6,8 %

Les charges de personnel, premier poste de dépenses, ont été contenues et sont représentatives de 68 % du budget, contre 70 % précédemment.

Le deuxième poste de dépenses est celui de l'énergie. Il est constaté un doublement du coût énergétique en 10 ans.

Un effort constant est porté sur l'entretien maintenance des bâtiments et équipements, avec un parc globalement vieillissant. A titre de symbole, la piscine Talleyrand fête en 2011 ses 80 ans.

M. Marcelot présente un graphique intitulé "déficit par site" qui doit s'entendre comme le coût réel porté par la collectivité. A M. Vallée, M. Marcelot confirme que ce coût inclut les dotations aux amortissements, que ceux-ci ont été étalés entre 5 à 10 ans pour le matériel et 15 à 20 ans pour les travaux.

Tout est mis en œuvre pour que la fréquentation de René Tys puisse justifier l'effort financier de la collectivité sur un tel équipement. René Tys reçoit de 2 000 à 2 500 personnes par jour, dont les scolaires, 7 jours sur 7, de 8 h à 22 h 30.

A M. Perret, M. Assailly précise :

- que la direction des sports gère quant à elle 21 gymnases plus le stade Delaune, et que le projet en cours vise à mutualiser tant les équipements que le personnel,
- que la subvention complémentaire de 200 k€ couvre bien l'intégralité de la moindre recette des clubs de 204 k€.
- que la réduction du poste dépenses de personnel a porté sur une diminution de taux d'encadrement, jusqu'alors fort à la REMS, à l'occasion de départs à la retraite ou de redéploiement, que l'effectif des postes affectés à la maintenance est constant. Le poste Maintenance a également doublé en 10 ans, du fait, d'une part, des exigences de sécurité et des contrats obligatoires à souscrire, d'autre part, du vieillissement du matériel.

M. Marcelot se tient à la disposition de M. Maireaux pour clarifier un problème d'adressage.

M. Joly confirme à Mme Clémentz qui s'en étonne, que ces équipements sportifs, en dépit d'une zone d'attractivité qui dépasse de beaucoup la ville, sont des charges de centralité que la ville de Reims assume seule, qu'il n'a pas été décidé à ce jour d'en constater l'intérêt communautaire.

M. Blocquaux s'interroge de savoir par quels moyens la satisfaction de l'utilisateur particulier, non membre de club, est-elle évaluée.

M. Assailly informe que l'évolution du site de la REMS, rénové en 2010, pour une réponse plus instantanée, notamment sur les horaires, sur les fermetures inopinées pour problèmes techniques, répond justement aux principales doléances.

M. Vallée souhaite savoir quels bénéfices et quels retours ont exprimé les clubs, suite à la baisse tarifaire consentie.

M. Assailly confirme que cela a considérablement facilité la trésorerie des clubs et consécutivement leur possibilité de montage d'opération, ainsi dès 2010, est enregistrée une montée en puissance des manifestations organisées par les clubs sur les différents sites (notamment sur le complexe René Tys).

M. d'Elloy propose que soit ouverts des cahiers de doléances dans les piscines, car il trouve qu'il n'y a pas une gestion assez fine des lignes d'eau, pour, par exemple, réserver des tranches horaires, aux quelques fidèles désireux de faire des longueurs, et qui ne sont ni membres d'un club, ni porteur de handicap, ni muni de palmes, ni scolaire.

M. Assailly confirme que cette analyse a déjà été intégrée dans la démarche d'amélioration continue des prestations, en faveur d'une plus grande ouverture à la mixité des publics, pour une meilleure fluidité.

Endiguer les tentatives de voyeurisme est une lutte constante, notamment au Nautilud. Ainsi, chaque jour, des trous sont rebouchés dans les vestiaires.

M. Vallée préconise une plus grande visibilité quant aux cours de natation : nombre, fréquentation, horaires, coûts.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Aucune

Pour inscription à l'ordre du jour de la séance suivante

Adoptée à la majorité des présents



**Pour examen,**

Présentation des rapports 2010 des délégataires de services publics locaux :

**CREMATORIUM DE REIMS**

Délégataire : Société O.G.F  
Adjoint en charge : M. Stéphane JOLY, adjoint aux solidarités et à l'administration Générale (P)  
Présentation synthétique par : Mme Sabine DETROUX, responsable de l'établissement (P)  
Personnes qualifiées invitées : M. Joël DANGLEANT, chef du service état civil et cimetières (P)

Remarques et observations éventuelles sur le rapport ou sur le service :

Mme Detroux souligne le souci constant d'OGF de mesurer la satisfaction des familles accueillies. Un registre d'appréciation est disponible à leur attention.

Le site pourvoit en moyenne à 6 crémations par jour, 32 par semaines, 122 par mois.

Le nombre de crémations croît et les tarifs ont été diminués en 2010. Le résultat net 2010 a été réinvesti dans un second appareil et une ligne de filtration.

A Mme Clémentz, M. Dangleant précise que l'installation de cette ligne de filtration à l'occasion de l'implantation du second four, vise à satisfaire dès maintenant, une norme européenne de 2010 applicable en 2018, de traitement des différents composants de rejets atmosphériques, dont notamment le mercure.

La mise en service du second four permet dorénavant de satisfaire à l'accroissement de la demande, sans rupture de service, consécutive aux coupures de 5 semaines de maintenance, pour rebriquetage d'un four.

A M. Lefèvre, Mme Detroux précise que les vacations de police sont perçues pour le Trésor Public, que le coût de crémation est global et qu'il comprend l'ensemble de la prestation d'accueil, de cérémonie, de mise à disposition d'un salon. M. Dangleant souligne que ce tarif est déjà parmi le moins cher, cela alors même, que la plupart ne sont pas équipés de ligne de filtration.

A Mme Desciaux, il est développé que l'introduction du second four n'a pas donné lieu à une extension du bâtiment, que la salle de remise d'urnes a été transformée en salle de recueillement pour les familles plus restreintes, qu'il n'y a pas non plus eu d'embauche supplémentaire, 0,5 poste a été affecté à la satisfaction des différentes tranches horaires, par réorganisation.

A Mme Kuttin qui relève le différentiel de genre quant à la part de 61 % d'hommes contre 38 % de femmes, M. Dangleant précise qu'il s'agit d'un fait générationnel qui va se lisser prochainement.

A Mme Millet, M. Joly décline la politique de la municipalité en faveur d'une multiplication des différents modes cinéraires dans nos nécropoles :

- des espaces cinéraires dans les cantons, au-delà de la possibilité d'inhumer ou de sceller des urnes dans les concessions traditionnelles,
- agrandissement du colombarium de La Neuville,
- généralisation des jardins du souvenir dans les différents cimetières,
- un nouveau jardin proche du crématorium.

A M. Grodet, Mme Detroux informe qu'une desserte par bus sera bientôt mise en ligne par Citura.

Propositions d'améliorations éventuelles du Service :

Aucune

Pour inscription à l'ordre  
du jour de la séance  
suivante

Adoptée à la majorité des  
présents

□

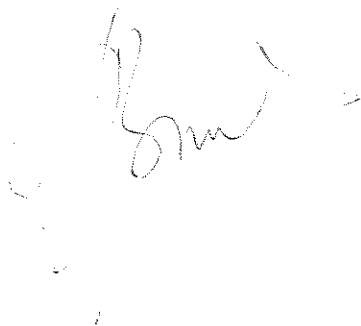
Pour Madame la Présidente de la Commission Consultative  
des Services Publics Locaux de la Ville de Reims

**M. Stéphane JOLY,**  
**Président délégué**



Un représentant du collège des élus

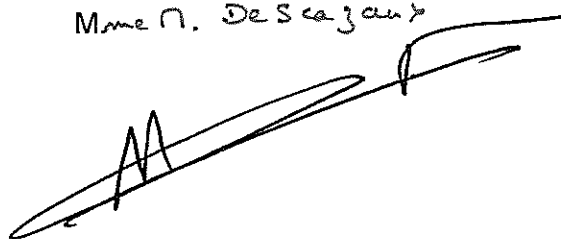
M. D. Bunel



Séance levée à 20h30

Un représentant du collège des associations

Mme N. Descazau



Fait à Reims,

Le 6 septembre 2011